

École d'architecture  
de la ville & des territoires  
Paris-Est  
Paris-est.archi.fr  
12 av. Blaise Pascal,  
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2  
Ministère de la Culture  
Université Gustave Eiffel

## Bordereau de versement Don

Nom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Courriel : .....

### Votre versement

Montant (en euros) : .....

Mode choisi :     chèque     virement

Par chèque : à l'ordre de l'agent comptable de l'AC ENSAVT ;

Par virement : IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0526 208 - BIC : TRPUFRP1 en  
précisant " don" dans le libellé.

### À retourner à M. l'Agent comptable :

- par courriel à [agence.comptable@paris-est.archi.fr](mailto:agence.comptable@paris-est.archi.fr)
- par voie postale à l'adresse suivante :

École d'architecture de la ville & des territoires  
12 avenue Blaise Pascal – Champs sur Marne  
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2

Nous vous adresserons un reçu fiscal dans les meilleurs délais  
et vous remercions de votre soutien à l'École d'architecture de la ville  
& des territoires Paris-Est.